

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2021

Séance du 21 avril 2021

CD20210421_13
id. 5629

Le 21 avril 2021, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, Mme BERLY, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :

Mme LE CORRE (pouvoir à M. BAYLET), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC), Mme TURELLA-BAYOL (pouvoir à Mme RIOLS)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

TARN ET GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS

-
BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2021 de Tarn-et-Garonne conseils collectivités, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à 537 746,40 €.

Le détail des diverses opérations se trouve ci-dessous.

A - DÉPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles

Restes à réaliser compte 2051	Acquisition logiciel.....	15 184,40 €
-------------------------------	---------------------------	-------------

CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles

Restes à réaliser compte 21838	Autre matériel informatique.....	1 542,80 €
--------------------------------	----------------------------------	------------

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	16 727,20 €
---	--------------------

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Comptes 60	Achats et variation des stocks.....	2 050 €
------------	-------------------------------------	---------

Comptes 61	Services extérieurs.....	19 300 €
------------	--------------------------	----------

Comptes 62	Autres services extérieurs.....	15 500 €
------------	---------------------------------	----------

	Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	36 850 €
--	--	----------

CHAPITRE 012 Dépenses afférentes au personnel

Compte 6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement.....	4 800 €
-------------	--	---------

Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés.....	7 100 €
------------	--	---------

Comptes 64	Charges de personnel.....	471 850 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012.....	483 750 €
<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 65888	Autres charges diverses de gestion courante.....	50,20 €
<u>CHAPITRE 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	
Compte 678	Autres charges exceptionnelles.....	369 €
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT...	521 019,20 €
	TOTAL DES DÉPENSES.....	537 746,40 €

B - RECETTES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 001	<u>Résultat d'investissement 2020 reporté.....</u>	4 056,40 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	4 056,40 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte 002	<u>Résultat de fonctionnement 2020 reporté.....</u>	27 507,64 €
<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	
Compte 7068	Autres redevances et droits.....	22 566 €
Comptes 7087	Remboursements de frais.....	42 100 €
	Sous-total des recettes du chapitre 70.....	64 666 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	
Compte 7473	Participation départementale.....	441 100 €
<u>CHAPITRE 75</u>	<u>Autres produits d'activité</u>	

Compte 7588 Autres produits divers de gestion courante..... 66,36 €

CHAPITRE 77 Produits exceptionnel

Compte 773 Annulation sur exercice antérieur..... 350,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.. 533 690 €

TOTAL DES RECETTES..... 537 746,40 €

Concernant l'activité de Tarn-et-Garonne conseils collectivités sur l'année 2021, elle peut être abordée en trois volets :

- L'achèvement des contrats de mandats de la SEMATEG transférés au Département

Sur l'année 2020, Tarn-et-Garonne conseils collectivités a pu clôturer 33 opérations, il n'en restera que 20 sur l'année 2021 dont la grande majorité sont actuellement en année de parfait achèvement.

- L'assistance technique apportée aux communes (mission catalogue) votée par délibération de l'Assemblée départementale du 4 avril 2018.

Sur l'année 2020 et début 2021, Tarn-et Garonne conseils collectivités a été fortement sollicité avec la mise en place des nouvelles équipes municipales.

Au total, ce sont plus 90 opérations qui sont suivies par le service sur le modèle à la carte (10 jours par projet sur la base du catalogue de missions) et une quarantaine d'interventions ponctuelles sur des sujets (5 jours par an d'assistance ponctuelle).

Il est à noter que le service est maintenant bien identifié par les collectivités, il est associé très tôt dans la démarche de projet et ne fait que renforcer l'efficacité de l'aide apportée notamment en termes de méthodologie.

L'assistance portée sur les dossiers de demandes de subventions et dans les procédures de consultations est demandée par la quasi totalité des Élus, ce qui confirme les importants besoins en la matière.

- La conduite de projets départementaux

- La valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle,
- La finalisation du dossier de sécurisation et valorisation du site de la pente d'eau à Montech,
- La poursuite des études pour la valorisation culturelle, patrimoniale et touristique de la grotte de Bruniquel,
- Le suivi de la programmation pluriannuelle de travaux sur l'institut médico-éducatif et professionnel de Mimizan.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve tel que susvisé le budget primitif de Tarn-et-Garonne conseils collectivités pour 2021 qui s'équilibre en mouvements réels à 537 746,40 € ;
- Approuve le principe du versement d'une subvention départementale à hauteur de 441 100 € maximum, avec un réajustement du montant selon les besoins de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC